



Le Fourneau, Scène conventionnée Arts de la rue : Un dispositif d'accompagnement des créations

1 Les axes de travail

>Il s'agit d'aider les compagnies pour lesquelles investir l'espace public participe d'un projet artistique, d'un état d'esprit et d'une éthique.

Des premiers accueils en résidences en 1994 sur le port de commerce de Brest au « Temps des Arts de la rue », le projet d'accompagnement proposé par Le Fourneau en Bretagne du Fourneau a considérablement évolué .

D'un simple accueil de compagnies (donner un toit aux artistes en création) , on est passé en 10 ans à un dispositif structuré d'aides, de compétences et de moyens au service du réseau national de création des Arts de la rue..

>Accompagner les compagnies en création est une mission qui s'inscrit dans la durée

Le **travail en amont** avec les compagnies consiste à identifier et définir leurs besoins : il est fondamental. Une fois les « bonnes questions » posées, il est possible d'envisager des « bonnes réponses » parmi le dispositif d'aides du Fourneau :

- Accueil en résidence (productions, répétitions, écriture, multimédias, créations en espace public)
- Sorties de fabrique,
- Préachats,
- Coproductions,
- Coups de pouce

>Sur le terrain de la diffusion, le Fourneau a multiplié ces dernières années, des initiatives pour répondre avec toujours plus d'efficacité aux demandes des compagnies en création. **Le Mai des Arts dans la rue** , **le nouveau FAR de Morlaix** , **les collaborations avec les Vieilles Charrues (La Garenne)** , **le Quartz (Antipodes)** , **les Nocturnes de Saint Briec** ou **les rituels inventés avec les communes de Lampaul Guimiliau et de Plobannalec Lesconil** répondent au souci de **diversifier les modes de rencontres avec le public** .

1.1 . Organiser différents types de résidences

Chaque accueil de compagnie implique **une écoute** du projet artistique en amont, **une mise en œuvre spécifique** et une **disponibilité** pendant la résidence.

Les compagnies sont accueillies au lieu de fabrique brestois pour une durée d'au moins 15 jours en **résidences de production**. L'objectif est de permettre aux compagnies de terminer leurs décors , de répéter in situ , de rencontrer le public lors d'un filage public .

Depuis **2003** , en accord avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Morlaix , elles peuvent être aussi accueillies sur le territoire du pays de Morlaix pour **des résidences de répétitions et de premières expérimentations avec le public** . Très ancrées dans la vie de la commune , elles permettent aux artistes un travail de terrain avec les populations . Ces résidences sont liées au Mai des Arts .

Depuis **2004** et pour répondre à la création Arts de la rue , nous avons été amenés à accueillir des compagnies pour **des résidences de créations sur l'espace public lui même** . Ce nouveau type de résidence participe de plus en plus à l'écriture contemporaine de la création Arts de la rue , et nécessite des moyens importants et une forte mobilisation de notre équipe .

Des compagnies peuvent également être accueillies en **résidences d'écriture** . Ces résidences sur un temps court (8 à 10 jours) permettent aux créateurs de s'extraire de leur vie de compagnie afin de travailler à l'écriture de leurs projets .

Enfin, l'une des spécificités du Fourneau est de proposer des **accompagnements multimédias** qui peuvent aller jusqu'à des résidences de fabrication de sites internet ou d'œuvres accessibles en ligne.

1.2 Transmettre des connaissances en matière de gestion et de production

L'équipe du Fourneau peut apporter une expérience et un savoir faire administratif performant aux compagnies, jeunes comme confirmées. Il s'agit d'offrir aux artistes des compétences qualitatives en méthodologie de gestion, de production et de diffusion spécifique au secteur des arts de la rue. Nous répondons souvent aussi aux demandes de compagnies qui souhaitent se lancer dans une nouvelle création afin d'en étudier la faisabilité.

1.3 Susciter des rencontres entre les œuvres et le public... ...une étape essentielle dans la résidence de création

Encore plus que les *générales* du théâtre conventionnel, **les premières rencontres avec le public sont nécessaires au processus de création des Arts de la rue.**

L'agencement et la mobilité du public dans la configuration de l'espace scénique, la proximité, voire la promiscuité des spectateurs, les réactions, les interactions, les regards sont autant de matières artistiques, d'indicateurs pour le metteur en scène.

La capacité du Fourneau à mobiliser un public, averti ou non, autour d'une ou plusieurs séances de travail, est aujourd'hui une spécificité clairement identifiée dans le paysage des Lieux de fabrique. Cette faculté est le résultat d'un **investissement au long cours auprès du public**, de relations de **confiance et de complicité** tissées au fil des années.

Les filages et brouillons publics

Les filages ou brouillons proposent aux spectateurs, des étapes de travail, des séquences du spectacle plus ou moins achevées sur le lieu de résidence de la compagnie.

Cette présentation publique n'est pas imposée par le Fourneau. Elle reste entièrement dépendante de la volonté de la compagnie et peut intervenir selon son choix à mi-chemin de la création ou en fin de résidence. Pour les artistes, il s'agit aussi bien d'une occasion de valider leur travail, que d'une méthode de création.

Les Sorties de fabrique

Premières représentations publiques d'une création, elles sont des **étapes décisives** (non obligatoires) pour les compagnies.

Les Sorties de Fabrique programmées entre autres, à l'occasion du Mai des Arts en Pays de Morlaix offrent la possibilité aux compagnies de **se confronter à un public** souvent néophyte et permettent également aux petites et moyennes communes associées à la manifestation, un ancrage direct avec la production contemporaine des Arts de la rue.

Les Sorties de Fabrique s'inscrivent également dans une logique de production puisque chaque représentation est achetée au coût plateau (prise en charge des salaires de l'équipe artistique ainsi que du transport de l'équipe et du décor).

1.4 Prêcheter

La production Arts de la rue est soumise à une économie fluctuante et fragile.

Les prêchats sont une manière efficace de soutenir et conforter une production accueillie au Fourneau.

C'est également une aide destinée à des compagnies qui n'ont pas été accueillies en résidence au Fourneau, mais dont les créations sont suffisamment abouties et structurées pour intégrer les réseaux de diffusion.

1.5 Coproduire

Notre apport en numéraire aux compagnies reste très ponctuel et ciblé.

Nous privilégions en effet les accompagnements en résidence ou les achats de spectacles (Sorties de Fabrique, prêchats).

La coproduction doit nécessairement coexister avec les missions d'accompagnement et d'aide à la création que proposent les lieux de fabrique. Face au développement croissant du champ de diffusion Arts de la rue et à la multiplication de projets ambitieux et qualitatifs, la contribution croisée de partenaires se pose comme une nécessité.

Améliorer l'accompagnement des résidences en apportant des moyens financiers aux compagnies nous semble aujourd'hui indispensable.

Les compagnies qui viennent en résidence doivent avoir des projets artistiquement et financièrement cohérents : les salaires des artistes doivent être clairement identifiés dans les budgets de créations.

L'accompagnement artistique passe par la mise à disposition de moyens nouveaux pour améliorer la création (rémunération de regards extérieurs, de chorégraphe, de constructeurs etc...)

Nous souhaitons plus que jamais accompagner les compagnies dans leurs expériences de nouvelles écritures en espaces publics. Aujourd'hui ces recherches s'apparentent souvent à un travail de résidence avec un fort investissement auprès des habitants.

1.6 Donner des coups de main

Les coups de mains sont des dispositifs d'accompagnement variables selon les compagnies : mise en contact avec le réseau professionnel, prêt de matériel, mise à disposition d'un lieu en dehors du planning des résidences, hébergement ponctuel, regard d'un public de « proches » du Fourneau sur un projet de création, etc...

Cela permet également de repérer et d'aider de jeunes compagnies dont le projet artistique semble en concordance avec la création arts de la rue d'aujourd'hui.

L'aide des lieux de fabrique ne peut se limiter aux seules compagnies qui ont pignon sur rue. Quid sinon du repérage des talents en devenir ?

2 - Les Moyens opérationnels

2.1 Des lieux d'accueil

Le Lieu de fabrique brestois

Depuis l'installation en 1998 dans le Fourneau II, hangar du Magasin C, situé sur le port de commerce, nous avons été attentifs à ce que la répartition des espaces, leurs fonctions et leurs sécurisations soit en adéquation avec les besoins des compagnies, et l'accueil du public.

Le Fourneau met à la disposition des compagnies un lieu de fabrication comprenant :

- **l'accès à l'ensemble des services et compétences de la structure (bureau, fax, Internet, etc..)**
- **une halle polyvalente de 500 m2 pour une hauteur de 10m**
- **une salle de répétition de 100m 2**
- **un lieu de vie (une salle de réunion, une cuisine, des sanitaires).**
- **un atelier de couture**
- **du matériel de construction : poste à souder, scie, meuleuse, perceuse, ponceuse à bande, etc.** (le matériel plus spécifique est loué selon la demande des compagnies).

La proximité de l'industrie portuaire professionnelle et spécifique nous permet d'utiliser occasionnellement des équipements et du matériel de construction (pour le bois, le métal ou les matériaux composites). Soulignons la précieuse contribution des dockers et entreprises voisines.

En Pays de Morlaix

Le Mai des Arts de la rue nous a permis tout au long de ces quatre dernières années de connaître les structures et potentiels humains des 28 communes de la Communauté du Pays de Morlaix . Chaque commune dispose de salle polyvalente , gîtes et espaces urbains nous permettant de recevoir dans de bonnes conditions des artistes sur une semaine ou dix jours . L'un des intérêts de ces résidences est de permettre aux artistes de travailler en présence de du public .Il est aussi de multiplier les rencontres entre les habitants des communes et les artistes .

Sur l'île Molène

Notre collaboration avec l'île de Molène prend sa source avec la résidence de La Litote sur l'île en 99 . En 2002 , nous avons depuis signé une convention de partenariat culturelle avec la Municipalité de Molène et les propriétaires du lieu dit « La Chimère » ont mis à notre disposition une maison d'habitation avec 6 couchages . La proximité de l'Espace Molène Multimédia inauguré en avril 2003 en fait un lieu d'écriture et de répétitions hors normes .

2.2 Des moyens techniques, logistiques et humains

L'**équipe technique** du Fourneau assure l'accueil de la compagnie, le suivi de la création, jusqu'aux premières représentations publiques. Elle soutient l'équipe de création dans plusieurs domaines (son, éclairage, décors, accessoires, etc), mettant à sa disposition le matériel nécessaire.

Le Fourneau dispose d'un équipement son et éclairage de base. Celui-ci fut mis à disposition dans un premier temps par la ville de Morlaix, avant que l'association n'en fasse récemment l'acquisition. En complément d'un plan d'équipement en cours depuis 2001 (financement Conseil Régional et DRAC Bretagne), ce matériel nous permet de répondre aux besoins des compagnies en résidence. La collaboration avec les entreprises techniques locales nous permet de mettre à la disposition des compagnies un matériel plus important si nécessaire.

Nous accordons une grande importance à la **qualité de l'accueil**, dans le souci de rendre le temps de résidence le plus efficace possible, d'apporter toujours une **réponse adaptée** à chaque étape du travail.

- **L'hébergement** : Situé à proximité du lieu de résidence (location d'appartement, gîte, hôtel...).
- **La restauration** : Elle est assurée par un cuisinier, sur le lieu de résidence ou défrayée selon le nombre d'artistes en résidences .
- **Le transport** : Les compagnies sont généralement autonomes (location adaptée si nécessaire).